

Un sondage Ifop de la Fondation 30 Millions d'Amis

22 février 2018



La Fondation 30 Millions d'Amis a fait réaliser par l'Ifop ce mois-ci un sondage intitulé « Les Français et le bien-être des animaux ».

Réalisé sur internet par questionnaire auto-administré en ligne du 6 au 7 février, l'enquête a rassemblé un « échantillon de 1010 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération », selon les indications données par l'Ifop.

[Cette enquête](#) montre une **très forte préoccupation des 1010 répondants pour la protection des animaux** : 67% les jugent mal défendus par les politiques et la justice, 74% sont favorables à l'interdiction des corridas et 86% à l'interdiction de l'élevage intensif et de l'élevage pour la fourrure. Les deux-tiers ne veulent plus voir d'animaux sauvages dans les cirques et 81% souhaitent l'interdiction de la chasse le dimanche.

Enfin, on apprend que 96% des répondants font confiance à la Fondation 30 Millions d'Amis pour défendre et protéger les animaux !

Le sondage a aussi demandé si les personnes étaient **favorables à l'interdiction de l'expérimentation animale lorsqu'il est démontré que les méthodes substitutives peuvent être utilisées à la place**. Quatre-vingt-dix pour cent des personnes le sont.

Posée à des chercheurs, la même question aurait donné 100% de réponses favorables. En effet, la réglementation a depuis longtemps tranché ce point : il est interdit d'avoir recours à

l'expérimentation animale si des méthodes autres peuvent la remplacer. La Fondation 30 Millions d'Amis pourra rassurer ses adhérents : le législateur a déjà répondu à leur vœu.

On peut regretter que le titre donné par l'Ifop à la page qui présente ce résultat soit : « Adhésion à l'interdiction totale de toute expérimentation animale », **un titre qui reflète mal la question posée.**